

Nombre de Conseillers :	
En exercice :	18
Présents :	13
Votants :	15

Séance du conseil municipal :
Date de convocation du Conseil Municipal :
Secrétaire de séance : absence de volontaire

13/06/2022 à 18 heures 00
06/06/2022

PRESENTS : Thierry PADILLA, André DENOYELLE, Agnès PIERRE-DAVIGNON, Jean-Noël BERERD, Gaëlle LEGLISE, Luc PIERRON, André TAILLARD, Cyrille HOUTIN, Vincent BRAVO, Diane BILLARD, Corinne RIONDELET, Laure POMMIER, Laëtitia GUYOT,

ABSENTS EXCUSÉS : Aurélie LACOMBE donne un pouvoir à Diane BILLARD, Eddy AMOROSO donne un pouvoir à Luc PIERRON, Pierre RUDOLF, Benjamin MARTIN

ABSENTE : Isabelle DIAS

22-45
VOTE DES TARIFS DE L'EAU POTABLE

Le Maire expose :

Les tarifs de l'eau potable s'établissent aujourd'hui ainsi :

	Montant
Abonnement annuel	52.30€
Redevance prélèvement des ressources en eau/m3	0.043€
Prix de l'eau/m3	1.75€

Les abonnés vont subir une nouvelle augmentation de la part assainissement sur la prochaine facturation.

Le Maire propose de ne pas augmenter les tarifs de l'eau potable pour les consommations de l'année 2022.

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Le conseil municipal,

A L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE de ne pas augmenter les tarifs de l'eau potable pour les consommations de l'année 2022.

Fait et délibéré à Chessy les Mines, le 13 juin 2022

Exécutoire, compte tenu :

De son affichage le : 15/06/2022

De sa transmission en Sous-Préfecture le : 17/06/2022



Le Maire

Thierry PADILLA

Accusé de réception en préfecture
069-216900563-20220613-22-45-DE
Date de réception préfecture : 17/06/2022